

tions annoncées par mon collègue le ministre des Finances seront totalement mises en oeuvre, elles se chiffrent à 2,5 milliards de dollars par année. Par des rajustements réguliers et progressifs, nous ferons en sorte, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, qu'aucun secteur de l'économie ni aucune région n'ait à assumer une plus grande partie des conséquences de ces changements.

Je tiens à ce que les députés sachent que nous avons pris soin de choisir les réductions de dépenses de manière à ne pas compromettre la santé ou la sécurité des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Les réductions de dépenses que reflète le budget des dépenses principal touchent surtout les cinq secteurs suivants. Premièrement, la croissance du programme de défense sera réduite de 575 millions de dollars. Deuxièmement, des économies de l'ordre de 360 millions de dollars seront réalisées cette année en limitant les niveaux de financement de l'Aide publique au développement. Troisièmement, les paiements au titre de subventions et des transferts ont été réduits, ce qui entraînera une économie de 141 millions de dollars. Quatrièmement, les paiements versés à certaines sociétés d'État ont également été réduits de 105 millions de dollars. Cinquièmement, enfin, le gouvernement réduit de 49 millions de dollars les dépenses relatives à ses opérations.

Il n'est pas fait mention dans le budget des dépenses de certaines réductions nécessitant des modifications législatives qui devront être approuvées par cette Chambre. Ces postes législatifs représentent une somme de 140 millions de dollars. De plus, le budget des dépenses principal ne tient pas compte des réductions de 175 millions de dollars touchant des postes pour lesquels des sommes avaient été versées dans des réserves prévues dans le plan de dépenses du gouvernement.

• (1220)

Réduire le déficit et venir à bout du passif qui nous a été légué constituent une priorité du gouvernement. Les mesures que nous avons prises pour y parvenir permettront au gouvernement de respecter ses engagements—une économie plus forte et plus compétitive; la protection de notre environnement; la preuve que notre société est une société généreuse et humaine; le renforcement du sentiment d'appartenance à une identité culturelle et nationale distincte. Les dépenses pour renforcer encore davantage le programme des sciences et de la technologie, sans lequel notre économie ne peut être compétitive, augmenteront de 12,8 p. 100. Les dépenses affectées à la protection et à l'assainissement de l'environnement augmenteront de 9,4 p. 100.

Le budget des dépenses

Les programmes sociaux ne sont pas en danger. Le financement des principaux programmes sociaux augmentera de 6,6 p. 100, ce qui comprend 865 millions de dollars supplémentaires pour les programmes destinés aux personnes âgées.

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à une entité culturelle et nationale distincte, le financement des programmes culturels augmentera; un nouveau ministère du multiculturalisme sera bientôt créé.

L'aide aux autochtones augmentera de 11,6 p. 100. Comme il s'y était engagé, le gouvernement vient en aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse. Une somme de 387 millions de dollars sera affectée à cette fin.

[Français]

Dans le Budget de mai 1985, monsieur le Président, le gouvernement avait annoncé un programme de compression des effectifs qui visait à réduire le coût de l'exécution des programmes sans nuire à la prestation des services essentiels au public, et surtout les services liés à la santé et à la sécurité.

Monsieur le Président, je confirme aujourd'hui que le Budget des dépenses principal prévoit une réduction de 0,5 p. 100 de la taille de la Fonction publique dans l'année qui vient, soit 1 072 années-personnes de moins, ce qui portera le total des réductions jusqu'à ce jour depuis l'annonce du programme à 11 596.

Monsieur le Président, le niveau d'emploi dans la Fonction publique est maintenant identique à ce qu'il était en 1973.

Nous avons réussi à effectuer ces réductions malgré l'augmentation de la charge de travail liée à certains de nos programmes, comme celui relatif à l'émission des chèques de sécurité du revenu. En outre, le gouvernement a fourni les ressources nécessaires pour tenir compte d'un certain nombre de nouvelles priorités, comme le nouveau système de détermination du statut de réfugié, en réinvestissant certaines des économies découlant du Programme de réduction des effectifs. Le succès de ces mesures témoigne de la compétence et du dévouement dont ont fait preuve nos gestionnaires et nos employés.

Comme le savent les honorables députés, j'ai présenté il y a plus de deux semaines à la Chambre mon rapport sur les mandats spéciaux émis par le Gouverneur général pendant l'exercice 1988-1989, lorsque le Parlement ne siégeait pas. J'ai également déposé à ce moment-là un rapport sur le mandat spécial du Gouverneur général pour l'exercice 1989-1990. Les fonds inclus dans ce mandat, de même que dans le projet de loi des crédits provisoires que je déposerai la semaine prochaine, sont inclus dans les renseignements sur les programmes qui figurent dans le Budget des dépenses principal et que tous les députés auront l'occasion d'examiner en détail.